

# TOUS LES SECRETS POUR RÉUSSIR L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

Avant d'envisager l'examen du permis B, mieux vaut être informé sur certains détails : attitude à adopter dans certaines circonstances, petits "trucs" à ne surtout pas oublier...

## Zoom sur les points à retenir!!!

De manière générale, veillez à être dynamique au volant – sans trop d'excès bien entendu – l'inspecteur se sentira plus en sécurité.

N'oubliez pas d'allumer vos feux selon les circonstances météorologiques et sous les tunnels.

En général, le fait que l'inspecteur intervienne sur les commandes est mauvais signe. Toutefois, il arrive également selon les circonstances que cela ne soit pas dramatique.

Quoi qu'il arrive, rester combatif et garder son sang-froid sera apprécié. Il arrive fréquemment que certains candidats, déstabilisés par une remarque de l'inspecteur ou par une de leurs propres erreurs, pensent à tort qu'ils seront ajournés. C'est généralement l'attitude et les erreurs qui suivent cette interprétation qui font ajourner le candidat.

Ne restez pas obnubilé par un modèle de véhicule en particulier. Si vous savez conduire, il n'y a pas de raison que vous ratiez votre examen parce que vous ne conduisez pas votre marque de voiture préférée ce jour-là. Néanmoins, si pour une quelconque raison vous devez passer votre examen avec un modèle différent du modèle auquel vous êtes habitué, essayez de le savoir à l'avance afin de prévoir un petit nombre d'heures d'adaptation pour la conduite et pour les questions de vérifications du véhicule.

## LA RELATION AVEC L'INSPECTEUR

Les inspecteurs peuvent être très différents les uns des autres. Vous pouvez tout à fait tomber sur quelqu'un de froid qui aura la remarque sèche facile. Surtout, ne vous laissez pas déstabiliser. Certains inspecteurs, même si cela est rare, testent votre sang-froid et vérifient que vous ne vous laissez justement pas déstabiliser facilement.

Il arrive aussi que vous ayez à faire à un inspecteur chaleureux et volubile. Certains discutent volontiers avec votre moniteur, parfois presque sans discontinuer. Si bien que vous pourriez presque croire que l'on ne s'occupe plus de vous. Terrible erreur ! À la moindre faute, l'inspecteur la remarquera, même si vous pensez qu'il a la tête ailleurs. Ne vous laissez là encore pas déconcentrer par le fil de la discussion et n'y prenez surtout pas part.

## DE LA CONCENTRATION

Pensez simplement à votre conduite, montrez que vous savez faire, et restez concentré, et ce, jusqu'à la toute fin de l'épreuve. Ne vous relâchez surtout pas lorsque vous voyez que vous êtes sur le chemin du retour et que vous allez bientôt arriver : le fait de vouloir vous presser et l'enthousiasme d'en finir enfin avec l'épreuve peut s'avérer fatal.

Comme vous serez normalement irréprochable sur votre façon de maîtriser le véhicule – ce

que l'on appelle la mécanique du véhicule – les principaux points sur lesquels vous devrez vous concentrer pendant l'épreuve concernant votre environnement de conduite.

## 1 – LES CONTRÔLES

L'inspecteur vérifiera avant tout que vous mettez tout en œuvre pour assurer votre sécurité et celle des autres. Pensez aux éventuels motos ou vélos qui peuvent jaloner votre route et s'engouffrer dans votre angle mort sans que vous vous en aperceviez, et restez vigilant.

Contrôlez :

rétros intérieurs et latéraux régulièrement (une ligne droite ne dispense surtout pas d'effectuer les contrôles), et rétros latéraux avant d'actionner un clignotant ;

rétro intérieur avant de ralentir ;

angles morts en tournant la tête avant d'opérer tout changement de direction : virage à droite ou à gauche, rond point, insertion sur l'autoroute ou le périphérique, flèches de rabattement, départ d'un stationnement, rencontre d'une voie d'insertion à droite sur une autoroute ou sur le périphérique, ou manœuvre quelle qu'elle soit.

Attention : lorsque l'inspecteur vous demande de tourner à la prochaine intersection, veillez surtout à avoir le bon réflexe en regardant d'abord votre rétroviseur latéral correspondant avant d'actionner votre clignotant....Et regardez également l'angle mort avant de tourner votre volant.

## 2 – LA VITESSE

Votre inspecteur sera inflexible là-dessus. Il est si vite arrivé de rater un panneau qui limite la vitesse à 30 km/h quand les conditions ont l'air requises pour rouler à 50... Soyez intraitable aussi sur les sorties d'autoroute où la vitesse doit être ralentie rapidement au bon rapport de vitesse (attention, ne ralentissez pas pour autant tant que vous n'êtes pas sur la voie de décélération !).

Veillez également à être vigilant sur une belle ligne droite : ne soyez pas tenté de rouler à plus de 50 km/h en agglomération, même si vous vous faites dépasser par d'autres automobilistes pressés, il est bien connu que bon nombre d'entre eux détestent se retrouver « coincés » derrière une voiture auto-école. Dans la mesure du possible, essayez d'être tout à fait synchronisé avec les panneaux : commencez à ralentir à la vue d'un panneau 30 pour arriver à 30 km/h à hauteur du panneau...

N'oubliez pas qu'en tant qu'apprenti conducteur, vous serez soumis à l'examen aux vitesses suivantes :

- 80 km/h au lieu de 90 km/h sur les routes hors agglomération à double sens sans terre plein central,

- 100 km/h au lieu de 110 km/h sur les routes hors agglomérations à double sens avec terre plein central, et sur les voies d'autoroutes limitées à 110 km/h,

- 110 km/h au lieu de 130 km/h sur les voies d'autoroutes limitées à 130 km/h si les conditions de météo sont bonnes.

Bien évidemment, les autres indications de vitesses maximales autorisées sont à respecter à la lettre : 10 km/h, 30 km/h, 50 km/h, etc.

Attention : si d'ordinaire la première vitesse sert uniquement à démarrer pour enclencher rapidement la deuxième vitesse, il arrive que l'on se serve de la première vitesse pour rouler. Veillez donc à rétrograder en première dite « roulante » ou « synchro » lorsque :

vous vous préparez à entrer dans un parking,

vous circulez dans un parking,

la direction vers laquelle vous vous engagez est trop étroite ou présente un manque de visibilité.

### **3 – LES PRIORITÉS**

- à droite pour certains carrefours et certains ronds-points :

Même si vous connaissez le parcours, montrez à l'inspecteur que vous êtes vigilant en ralentissant lorsque vous arrivez à une intersection, à moins qu'il soit très clair que vous êtes prioritaire à l'avance (marquage en ligne continue indiquant un Stop, panneau Stop très visible, panneau de route prioritaire rencontré précédemment sur votre route...)

Certains ronds-points fonctionnent encore sur le principe de la priorité à droite. Il vous faut alors systématiquement laisser la priorité à tout véhicule arrivant par la droite, et ce, même si vous êtes déjà engagé sur le rond-point.

- à gauche sur la plupart des ronds-points dits giratoires :

À l'approche du rond-point, veillez à rétrograder en seconde, et observez rapidement votre environnement. Comme la priorité est donnée aux véhicules circulant déjà sur le giratoire, laissez-les impérativement passer, de même que tout véhicule qui serait en vue sur une des routes se situant à votre gauche ! Enfin, n'oubliez pas de repartir de façon énergique dès que vous avez le champ libre.

#### **- priorité piétons :**

Il vous faut ralentir, voire vous arrêter suivant la proximité de votre véhicule avec un éventuel piéton. Faites bien attention aux passages pour piétons, mais aussi à ce qu'il se passe sur les trottoirs. Vous pourrez ainsi déceler un comportement à risque avec des enfants, ou des personnes ayant une trajectoire aléatoire et pouvant débouler en dehors des endroits qui leur sont réservés.

Attention : au niveau de certains passages pour piétons, il est possible qu'un véhicule de grand gabarit stationné, comme un camion, cache un piéton qui s'apprête à traverser. N'hésitez pas à ralentir lorsque vous arrivez devant une telle configuration.

### **4 – LE PLACEMENT**

Certains aménagements comportent énormément d'informations quant au marquage au sol, en particulier dans les grandes agglomérations. Veillez à les repérer à l'avance pour ne pas vous laisser surprendre. Écoutez attentivement les directives de votre inspecteur pour rechercher immédiatement comment vous placer et où vous diriger. Une vitesse modérée vous permettra d'appréhender sereinement les indices pour vous placer correctement, notamment lorsque plusieurs files de circulation s'offrent à vous.

## 5 – LES MANŒUVRES

Inutile de vous stresser à outrance pour les manœuvres. On ne vous en voudra pas si vous vous y reprenez en plusieurs fois. L'essentiel est de réaliser la manœuvre en assurant la sécurité à bord (clignotant au plus tôt avant la manœuvre, contrôles derrière et autour du véhicule) en ayant des gestes assurés, et en finissant par effectuer la manœuvre correctement.

Le stationnement est jugé correct dès lors que les conditions suivantes sont

réunies :

- l'ensemble du véhicule est à l'intérieur de l'emplacement, garé le plus droit possible – mais là encore, on ne vous en voudra pas si vous êtes légèrement de biais du moment que votre véhicule ne dépasse pas les limites du marquage ;

- les distances de sécurité sont respectées latéralement pour les rangements en batailles ou en épis (en général, on doit pouvoir ouvrir la portière des deux côtés sans être gêné) ; et devant et derrière pour un rangement en créneau (veillez à laisser un espace suffisant entre votre voiture et celle de devant, de façon à pouvoir lire sans problème la plaque d'immatriculation de cette dernière) ;

- le véhicule n'est pas monté sur un trottoir ;

- les roues sont droites.

À la fin de la manœuvre, n'oubliez pas de mettre la voiture au point mort et d'enclencher le frein à main.

Le jour de l'examen du permis de conduire, certaines fautes sont tolérées et d'autres sont éliminatoires. Voici la liste des fautes tolérées et des fautes éliminatoires.

### Fautes tolérées du permis de conduire

Il y a trois types de fautes (ou d'erreurs) :

1/ Les fautes admises : ce sont celles qui restent conformes à l'usage des règles de circulation en vigueur ;

2/ Les fautes tolérées sont des fautes pouvant être graves mais ne mettant pas en danger la sécurité des usagers. Un certain nombre de fautes tolérées répétées peuvent conduire à un échec à l'examen ;

3/ Les fautes éliminatoires mettent directement en danger la sécurité des usagers de la voie publique (y compris la vôtre). Une faute éliminatoire entraîne de facto un échec à l'examen.

### **Voici la liste des fautes tolérées du permis :**

- \* Au départ : calages répétés dus au stress du candidat, insertion sans contrôle direct, contrôles tardifs et absence de clignotants.
- \* A l'arrêt : mauvais freinage, arrêt ne respectant pas le marquage au sol mais ne gênant pas les autres usagers.
- \* Dans les manœuvres : absence de contrôle en vision directe, escalade du trottoir lente, contrôles non renouvelés.
- \* Dans les lignes droites : absence de contrôle en vision directe, distance longitudinale restreinte, vitesse trop lente, écart de direction sans incidences sur la trajectoire.
- \* Dans les virages et les dépassements : vitesse trop rapide sans incidences sur la trajectoire, chevauchement d'un axe médian ou d'une ligne discontinue sans incidences, trajectoires mal maîtrisées sans changement de voie.
- \* Dans les changements de direction : ralentissement injustifié, mauvaise position sur la chaussée, engagement incertain, retour à droite tardif.
- \* Au niveau des intersections : hésitations excessives, refus de passage en situation de priorité, manque de prudence à l'approche d'une intersection.
- \* Dans les croisements : arrêt alors que le passage est possible. Dans les dépassements : vitesse trop lente, échec dans le dépassement.

### **Fautes éliminatoires du permis de conduire**

Si vous commettez une de ces fautes dites éliminatoires, vous ratez votre examen et devrait repasser l'épreuve. Soyez donc

vigilant !

Au départ : mise en danger ou gêne de la circulation des autres usagers, calages répétés dangereux pour les usagers (en intersection par exemple), recul important en démarrage en côte, déport à gauche excessif.

A l'arrêt : espace insuffisant avec le véhicule de devant, arrêt empiétant sur une autre voie de circulation.

Dans les manœuvres : heurt brutal du trottoir, risque de collision. Dans les lignes droites : déviation de la chaussée entraînant l'escalade du trottoir, chevauchement ou franchissement d'une ligne continue (ou d'une ligne discontinue de manière prolongée).

Dans les virages et dans les dépassements : sorties dangereuses, heurt du trottoir, chevauchement ou franchissement prolongé de la ligne continue ou de l'axe médian de la route.

Dans les changements de direction : changement de voie sans aucune prise d'information, refus de céder le passage, utilisation de la voie réservée à la circulation inverse.

Au niveau des intersections : arrêt non justifié dangereux, engagements pouvant causer un arrêt dangereux ou obligeant les autres usagers à manœuvrer, abus ou refus de priorité, non respect d'un stop ou d'une bande continue ;

Dans les croisements : refus de priorité, risque de collision ou de sortie de chaussée.

Dans les dépassements : espace latéral ou longitudinal insuffisant, utilisation de la voie la plus à gauche, dépassement par la gauche alors qu'un véhicule est sur le point de tourner à gauche, dépassement sur une chaussée à sens unique, franchissement d'une ligne continue.

# **Voici un petit récapitulatif des éléments à avoir en tête pour éviter les mauvaises surprises sur le déroulement de l'examen le jour J.**

## Pièces à fournir le jour de l'épreuve

Le jour de l'épreuve, vous devez apporter avec vous une pièce d'identité. Elle doit être valide, ou alors périmée depuis moins de deux ans.

C'est la seule pièce que vous devrez fournir à votre examinateur.

Si vous avez passé la conduite accompagnée, vous devrez aussi présenter votre attestation de fin de formation initiale.

## **Compétences évaluées et déroulement de l'épreuve**

L'épreuve pratique du permis de conduire – ou « conduite » - permet d'évaluer :

- \* Le respect du Code de la route
- \* Votre capacité à circuler en toute sécurité (pour vous-même et pour les autres usagers de la voie publique)
- \* Votre capacité à anticiper les dangers
- \* Vos connaissances techniques concernant le véhicule que vous conduisez
- \* Votre maîtrise des commandes et du maniement du véhicule
- \* Votre degré d'autonomie dans la conduite

L'épreuve dure 35 minutes. Une fois entré dans le véhicule à l'arrêt, l'inspecteur va commencer par vous présenter la nature de l'épreuve et son fonctionnement.

L'épreuve de conduite en elle-même dure environ 30 minutes

et en tous cas au moins 25 minutes.

Le choix du parcours de conduite est fait par l'examineur, sachant que l'épreuve comportera quatre passages obligés :

1/ Premièrement, la réalisation et l'évaluation de deux manœuvres différentes, dont l'une en marche arrière : marche arrière en ligne droite, rangement en créneau, en épi ou en bataille, demi-tour etc.

2/ Deuxièmement, l'examineur vous posera obligatoirement deux questions d'ordre technique : la première concernera l'intérieur du véhicule (sur les voyants par exemple) et la seconde l'extérieur du véhicule (sur la jauge d'huile ou le moteur par exemple).

3/ L'inspecteur vous demandera d'actionner une commande pendant que vous conduirait. Typiquement : l'actionnement des essuie-glaces.

4/ Enfin, l'épreuve comporte une période d'autonomie de 5 minutes au cours de laquelle vous suivez un itinéraire défini par l'inspecteur sans qu'il vous aide.

**A noter** : pour être reçu à l'examen, vous devez obtenir au moins 20 points (sur 30). Et bien sûr ne pas avoir commis de faute éliminatoire.

### **Délivrance du permis de conduire**

Les résultats de l'épreuve pratique ne sont pas délivrés oralement par l'examineur, mais par courrier ou courriel le jour de l'épreuve.

En cas de réussite, vous recevrez un certificat d'examen du



permis de conduire (CEPC) portant la mention favorable.

En cas d'échec, vous recevrez un bilan de compétences indiquant les erreurs commises.

Le certificat est valable 4 mois et permet de conduire en France en attendant la délivrance du permis de conduire.

**Attention ! Le CEPC ne permet pas de conduire à l'étranger.**

Le permis de conduire est délivré au cours d'un délai de 2 mois, par voie postale. Le facteur déposera un avis de passage si vous êtes absent le jour de son passage.

Vous aurez alors 15 jours pour aller récupérer le permis à la Poste.

Si c'est le premier permis que vous passez, vous recevrez un permis probatoire .

**Bon à savoir :** si vous échoué à l'épreuve de conduite, sachez que vous pouvez le passer cinq fois, en respectant un délai minimum de deux semaines entre chaque présentation. Si vous échouez cinq fois, vous devrez repasser votre Code et reprendre des cours de conduite pour vous présenter à nouveau.